

Ecole maternelle Marc Chagall, POUILL/FLEURY

Compte - rendu du Conseil d'Ecole du 9 NOVEMBRE 2017

Membres présents :

Mme Sandrine FEY, Directrice et enseignante en charge de la classe de PS/MS

Mme Marie-Anne GENTY, enseignante en charge de la GS

Mme Maryline WEBERT, Présidente du Sivom de Pouilly-Fleury, Maire de Pouilly

M Jean-Paul ECKENFELDER, Vice-président du Sivom, Maire de FLEURY

M Joseph AGOZZINO, vice-président du Sivom, conseiller municipal de Pouilly

Mme Céline LAURENT, représentante élue des parents titulaire)

Mme Audrey HACQUARD, représentante élue des parents (titulaire)

Mme Marie VOGIN, représentante élue des parents (suppléante)

Mme Fadila BEKKAYE, représentante élue des parents d'élèves (suppléante)

Membres excusés :

Monsieur Mohammed KAMAL, Inspecteur de l'Education Nationale

Points à l'ordre du jour

1. Mme FEY annonce les résultats des Elections du 13 octobre 2017. Une liste a été présentée. Nombre d'inscrits: 121, nombre de votants: 74, Votes blancs ou nuls: 16, Nombre de suffrages exprimés : 58

Taux de participation : 61.16 %

2. Vote du règlement intérieur.

Après lecture du règlement intérieur rédigé l'an passé, ce dernier est voté à l'unanimité. Le règlement intérieur sera diffusé à l'ensemble des parents pour lecture et signature par le biais du cahier de liaison.

A noter que la charte de la laïcité sera également distribuée pour lecture et signature dans chaque famille.

3. Comptes 2016/2017 (cf annexe).

Produits : 5005.61 euros : Dépenses : 4595.37 Résultat de l'année : + 410.24

4. Rentrée 2016/2017 : état des effectifs, répartition géographique.

A ce jour, l'école maternelle accueille 63 élèves répartis sur deux classes.

- Classe de Mme FEY : 18 PS + 16 MS soit 34 élèves
- Classe de Mme GENTY 29 GS (avec 2 enfants accompagnés d'une AVS)

Répartition géographique :

FLEURY: 43 POUILLY: 12 VERNY: 1 METZ: 2, COIN-LES-CUVRY : 2, BEUX : 1, MARLY:1
SILLEGNY : 1

Total : FLEURY + POUILLY+ 8 dérogations / 63

Prévisions 2018/2019 (à ce jour) :

23 (PS) (dont 14 Fleury et 9 Pouilly) 18 MS 16 GS TOTAL : 57 élèves

A la date de ce premier conseil d'école nous ne connaissons pas encore l'impact du lotissement de Pouilly sur l'école. (Seuil d'ouverture d'une troisième classe: 69 élèves).

Mme Webert, en qualité de Maire de Pouilly se propose d'écrire de recenser les nouveaux habitants dans le nouveau lotissement pour recueillir le nombre de nouveaux enfants susceptibles de venir à l'école à la prochaine rentrée.

M Eckenfelder, Maire de Fleury, précise également que 11 appartements en locatif seront bientôt aussi proposés ce qui peut également avoir un impact sur l'école.

5. Activités liées aux projets pédagogiques

<u>Ecole</u>	Spectacle des Trois Chardons 375 Euros offert par l'AIPE	Septembre 2017
<u>Ecole</u>	Contes de Noël : 4 euros par enfant (2 euros famille + 2 euros AIPE)	22 Décembre 2017
	Ateliers APC A l'école, par les enseignants	2 fois par semaine selon un planning établi à l'avance Mardi et jeudi de 15H15 à 16H15

Remerciements à l'AIPE, pour ses subventions qui permettent d'accueillir des spectacles et d'acquérir des jeux pour les classes.

6 Sécurité à l'école : PPMS

Mise à jour du cahier PPMS. Deux cahiers sont mis en place : cahier de Plan particulier de mise en sûreté + PPMS Attentat /intrusion.

Conformément aux textes deux exercices ont été réalisés : exercice évacuation incendie le 19 septembre et exercice de mise en sûreté réalisé le 20 octobre. (Enfermement).

Le PPMS est présenté puis validé et signé par les membres du Conseil d'Ecole.

7. Point sur les travaux, relations avec le SIVOM

Réalisé pendant les vacances de la Toussaint : système anti-panique sur deux portes (1 dans la classe des grands, l'autre sur la porte en PVC du couloir).

Demandes :

- Placards dans couloir attenant à la cuisine
- Plaques de carrelage qui se décollent

Mme Webert explique que des devis sont en cours pour mutualiser tous les travaux et faire des demandes de subventions.

Mise en place de la semaine de 4 jours.

Depuis la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours. Le décret visant à permettre cette nouvelle organisation a été publié le 29 juin au Bulletin officiel.

Un sondage a été proposé aux parents de l'école maternelle fin juin 2017 : 87% étaient favorables à la semaine de 4 jours.

Le Conseil d'école de l'Ecole Elémentaire réuni lundi 6 octobre a voté favorablement pour la semaine de 4 jours.

Il est donc demandé aux membres électeurs du Conseil d'école (2 enseignants, 2 parents élus titulaires, 1 représentant du SIVOM) de procéder à un vote.

Résultat du vote : 4 pour et 1 abstention

Une réunion du comité de pilotage du périscolaire est prévue le 14 novembre pour travailler sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.